



Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 : DESIGNATION

ODYC MATCH est le nom commercial et d'enseigne de la S.A.S. ODYC MATCH, au capital de 8000 euros immatriculée au RCS de Colmar sous le numéro de SIRET 903 792 505 00012 dont le siège social est situé 24 rue Saint-Georges, 68360 SOULTZ – France.

<https://odycmatch.fr/> est le site internet et le site de réservation, la S.A.S. ODYC MATCH est propriétaire du nom de domaine déposé et protégé.

Le/la CLIENT désigne la société, l'association, le groupement ou le particulier qui désire participer ou passer une commande de PRESTATION fournie par la S.A.S. ODYC MATCH. Le/la PARTICIPANT·E désigne l'individu qui participe à une PRESTATION fournie par la S.A.S. ODYC MATCH.

La participation à une activité ou l'achat d'une prestation ou d'un produit induit l'acceptation de ces conditions.

ARTICLE 2 : APPLICATION

ODYC MATCH se réserve le droit de modifier ou d'annuler les termes, les conditions et le contenu de son site internet à tout moment de sa seule volonté et sans préavis.

En cochant la case « J'accepte les conditions générales de vente » lors de la RÉSERVATION, le/la CLIENT·E reconnaît avoir lu, compris et accepté sans restriction ni réserve les présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 3 : ACTIVITE

La S.A.S. ODYC MATCH a pour objet

- La création et exploitation d'évènements ludiques,
- Les actions de formations et de sensibilisations,
- La vente et la location de jeux (jeu de piste, jeux d'escape, jeux de loisirs..),
- La gestion d'un espace virtuel d'échanges entre participants.

Et plus généralement toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'in-

térêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions,

de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.

ARTICLE 4 : RESERVATION

Une RÉSERVATION comprend un/e CLIENT·E, une date, un horaire, un lieu, un tarif. Toute RÉSERVATION sera confirmée sur le site de réservation ou par ODYC MATCH par mail et ne sera considérée comme définitive que par le PAIEMENT de tout ou partie du montant de la PRESTATION par le/la CLIENT·E.

Lorsque qu'un·e CLIENT·E réserve pour la première fois un événement via un compte, un badge personnalisé est automatiquement ajouté à son panier. Pour les achats ultérieurs, cette option est facultative en fonction des besoins du/de la PARTICIPANT·E.

La RÉSERVATION donne droit à une session de jeu à un horaire prédéfini entre ODYC MATCH et le/la CLIENT·E. L'horaire est garanti sauf en cas de retard indépendant de la volonté d'ODYC MATCH ou en cas de force majeure. Les RÉSERVATIONS peuvent être effectuées sur le site de réservation.

Les RÉSERVATIONS ne sont valables que si elles sont confirmées par ODYC MATCH par mail. Toute RÉSERVATION entraîne l'acceptation sans aucune réserve par le/la CLIENT·E des présentes Conditions Générales de Ventes et du règlement intérieur et de sécurité, cette acceptation est toujours réalisée avant que la RÉSERVATION ne soit effective.

LA RESERVATION en ligne d'un événement ludique donne également accès à un hall de discussion pour une durée de 6 mois. Au-delà de cette durée, seule une nouvelle inscription permettra d'accéder à nouveau à ce service.

ARTICLE 5 : PRIX

Les tarifs indiqués par ODYC MATCH, sont en euros, toutes taxes comprises, tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande.

La S.A.S. ODYC MATCH se réserve le droit de modifier les prix figurant sur son site internet à tout moment.

ARTICLE 6 : MODE DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue en ligne lors de la réservation, uniquement par carte bancaire via le module de paiement Up2Pay e-transactions.

ARTICLE 7 : ANNULATION

En cas d'ANNULATION par le/la CLIENT·E, le montant total de la PRESTATION sera acquis définitivement par ODYC MATCH.

ODYC MATCH se réserve la possibilité d'annuler la prestation à tout moment avant la date de

réserve en cas de force majeure ou d'évènement exceptionnel. Dans ce cas ODYC MATCH enverra un avoir au/à la CLIENT·E afin qu'il puisse réserver ultérieurement.

ARTICLE 8 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les événements proposés sont à destination d'un public majeur. ODYC MATCH se réserve le droit de demander aux PARTICIPANT·E·S une pièce d'identité ou autre document permettant de justifier de cette condition.

L'accès aux événements est nominatif et individuel. Chaque PARTICIPANT·E doit pouvoir justifier de l'achat de la prestation ainsi que de son identité.

Chaque PARTICIPANT·E s'engage lors de son inscription à respecter la Charte de Bonne Conduite d'ODYC MATCH. Le non-respect de cette Charte peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive du/de la PARTICIPANT·E.

Sauf mention contraire sur la description de l'évènement, les téléphones portables et tous autres objets connectés sont interdits durant la durée des jeux.

Sauf mention contraire, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Il est interdit de casser ou détériorer du matériel. ODYC MATCH est en droit de facturer les PARTICIPANT·E·S et VISITEURS·EUSES pour tout dommages, qu'ils soient intentionnels ou causés par une mauvaise utilisation du matériel.

Il est interdit de réaliser un enregistrement sonore ou de réaliser un enregistrement vidéo ou de prendre des photographies sans accord préalable d'ODYC MATCH. En s'inscrivant à une prestation d'OdyC Match, le/la CLIENT·E accepte une clause de confidentialité.

ODYC MATCH se réserve le droit de refuser le jeu ou d'expulser tout PARTICIPANT·E arrivant en état d'ébriété, sous l'influence de stupéfiant ou présentant un comportement dangereux pour ellui ou pour les autres.

Dans ces cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 9 : DONNÉES PERSONNELLES

En réservant par l'intermédiaire du site internet d' ODYC MATCH, le client consent à la collecte de données de la Société ODYC MATCH :

- Pour la création de compte : Une adresse mail opérationnelle, un prénom, un pseudonyme, une date anniversaire, un genre. ODYC MATCH s'engage à ne jamais communiquer ces informations à des tiers sauf dans les cas prévus par la loi.
- Pour la facturation des services via le module de paiement Up2Pay: Un nom de famille, un prénom, une adresse postale de facturation, le pays et un numéro de téléphone. Ces données sont fournies à la plateforme Up2Pay, le Crédit Agricole et ses partenaires commerciaux.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (art. 34 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, il convient de contacter la S.A.S. ODYC MATCH via contact@odycmatch.fr.

Les PARTICIPANT·E·S consentent à la publication de leur photo d'équipe sur les réseaux sociaux et le site odycmatch.fr.

ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout litige avec OdyC Match sera de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de Colmar en cas de CLIENT·E non commerçant et, à défaut, du Tribunal de Commerce de Colmar.